

Championnat de France F.S.G.T. Vétérans de Tennis de table **Les 26 et 27 octobre 2019 à PARTHENAY dans les Deux-** **Sèvres**

Bilan moral et sportif des juges-arbitres

En accord avec mes équipiers, je vais tracer ci-dessous le bilan de cette épreuve.

Tout d'abord un grand merci à la municipalité de PARTHENAY pour la mise à disposition de son complexe sportif « Léo Lagrange » qui a permis d'avoir une unité de lieu pour la compétition, la petite restauration pendant ces deux jours et les repas servis le samedi et le dimanche à midi. Rien à redire sur la qualité des plats proposés, tout était bon.

Un grand bravo au club PPC Parthenay et à son équipe de bénévoles sous la houlette de Jean-Noël BEGUIER, dévoués et omniprésents, pour leur accueil chaleureux, leur organisation sans faille et leur disponibilité de tous les instants pour satisfaire tout le monde aussi bien les joueurs que l'équipe des JA. Ils se sont investis à fond et n'ont pas ménagé leurs efforts durant tout le week-end. La soirée festive de samedi également organisée sur place fut une grande réussite avec une superbe ambiance et beaucoup de convivialité.

Avec 206 joueurs inscrits (171 l'an dernier) issus de 46 clubs répartis en 14 délégations ou comités pour un total de 335 engagements nous enregistrons le record absolu de participation depuis que cette épreuve existe. Cette édition 2019 fut donc un excellent cru tant par la quantité des joueurs présents que par la qualité de jeu proposée, nous avons pu assister à de très belles rencontres d'un bon niveau. A relever six forfaits le jour de la compétition.

Quelques remarques et propositions sur le déroulement de l'épreuve

- ✚ Le fait de jouer les Doubles MIXTES, à part des autres Doubles, le samedi matin et de répartir la remise des récompenses tout au long du week-end, permet d'alléger l'emploi du temps et surtout de respecter les horaires, d'avoir des pauses repas correctes pour tout le monde et de terminer tôt le dimanche après-midi. La formule est appréciée par tous.
- ✚ Une seule joueuse était engagée en Dames 4^e série pour la deuxième année consécutive. Pour lui permettre de jouer, elle a disputé une Poule unique de classement contre les Dames demi-finalistes 5^e série, ce qui n'est pour elle pas très valorisant, ni motivant. Elle préférerait ne pas jouer en simple et ne faire que le Double DAMES et le Double MIXTES mais cela n'est pas autorisé par le règlement actuel de cette épreuve. La joueuse propose d'évoluer, exceptionnellement et uniquement dans ce cas précis, dans le tableau masculin avec les Messieurs V1 4^e série.
- ✚ Le même problème, ou presque, s'est posé en Messieurs Toutes séries où il n'y avait que deux joueurs engagés. Là aussi, pour leur permettre de jouer, ils ont disputé une Poule unique de classement contre les finalistes Messieurs V1 3^e série mais sans jouer de finale comme le prévoit le

règlement. Proposition faite par les deux pongistes Toutes séries : d'accord pour la poule unique de classement mais leur permettre de disputer une finale.

- ✚ Réflexion émise par un certain nombre de joueurs : le fait de diviser chaque catégorie de classement en catégorie d'âge V1 -V2 - V3 et V4 a pour conséquence un très grand nombre de petits tableaux où non seulement il y a peu de rencontres à jouer mais également une longue attente pour les joueurs entre les rencontres. Y a-t-il moyen de remédier à cela ?
- ✚ Toutes ces remarques sont bien sûrs judicieuses, fondées et légitimes. Ces problèmes seront soulevés lors de notre prochaine réunion de la CFA et nous allons essayer de trouver des solutions satisfaisantes.

Cependant l'équipe de juges-arbitres est satisfaite. La compétition s'est déroulée dans de bonnes conditions et sans problèmes, ceci grâce à vous les joueurs, grâce à votre comportement exemplaire, votre respect de la discipline, votre bonne humeur, votre politesse et gentillesse dont vous faites preuve tous les ans ainsi que l'ambiance conviviale dans laquelle vous évoluez.

Nous tenons tout particulièrement à remercier Lionel FROMAGET pongiste local et Richard pour leur aide précieuse apportée à la table d'arbitrage pendant tout le week-end et pour l'excellent travail fourni. Un grand merci également à mes deux équipiers Jean-Marie LEROY et Jean-Pierre VOLTZENLOGEL pour leur efficacité, leur disponibilité et leur bonne humeur.

Nous vous félicitons pour la belle réussite de ce Championnat et espérons vous retrouver tous très nombreux l'année prochaine ainsi qu'aux Fédéraux Non-Classés à Toutes Séries qui se dérouleront les 22 et 23 février 2020 à Odos dans les Hautes-Pyrénées.

La juge-arbitre :
Mireille VOLTZENLOGEL
et toute son équipe :

Jean-Marie LEROY, Jean-Pierre VOLTZENLOGEL, Lionel FROMAGET et
Richard